

EXTRAIT DE PROCES VERBAL

De l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 05/2022/AUM concernant la réalisation des travaux de construction du nouveau siège de l'Agence Urbaine de Marrakech (Lot Unique)

Le 20/12/2022 à 10h30, la commission d'appel d'offres, s'est réunie, en séance publique, au siège de l'Agence Urbaine de Marrakech, en vue de procéder à l'ouverture des plis afférents à l'appel d'offres cité ci-dessus conformément à l'avis publié dans :

Les journaux suivants :

- Le Matin N° 17602 du 04 Novembre 2022
- الصحراء المغربية N°25392 du 04 Novembre 2022
- * le portail marocain des marchés publics :
 - marchespublics.ma en date du 04 Novembre 2022
- * le site de l'Agence Urbaine de Marrakech :
 - www.aumarrakech.ma en date du 04 Novembre 2022

A l'ouverture de la séance, le président dépose sur le bureau les plis reçus, à savoir :

- La société UNITED CONSTRUCTION
- La société KIM BUILDING
- La société SELIBA
- La société BATRAV
- La société BECOTRAV
- Liste des concurrents admissibles sans réserve :
 - La société UNITED CONSTRUCTION
 - La société KIM BUILDING
 - La société SELIBA
 - La société BATRAV
 - La société BECOTRAV
- Liste des concurrents admissibles avec réserves :
 - Aucun
- Liste des concurrents écartés :
 - Aucun

La séance publique est alors reprise et le président donne lecture de la liste des concurrents admissibles cités ci-dessus, et procède à l'ouverture des enveloppes contenant les offres financières

des concurrents admis. Il donne lecture des actes d'engagement et des bordereaux des prix, comme suit :

Nom des concurrents	Montant des actes d'engagement (en DHS TTC)	Montant des bordereaux des prix
BECOTRAV	46 554 670,80	46 554 670,80
UNITED CONSTRUCTION	35 915 854,00	35 915 854,00
SELIBA	43 987 953,84	43 987 953,84
KIM BUILDING	29 986 418,40	29 986 418,40
BATRAF	32 979 391,20	32 979 391,20

La commission procède ensuite au classement des offres des concurrents retenus comme suit :

Liste des concurrents	Montant de l'offre	Classement
KIM BUILDING	29 986 418,40	1
BATRAF	32 979 391,20	2
UNITED CONSTRUCTION	35 915 854,00	3
SELIBA	43 987 953,84	4
BECOTRAV	46 554 670,80	5

La commission décide de proposer au Maitre d'Ouvrage de retenir l'offre de **La société KIM BUILDING** pour un montant de **29 986 418,40 DH TTC** (vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-six mille quatre cent dix-huit dirhams toutes taxes comprises).

**Le Président suppléant
de la commission d'ouverture des plis**

